



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, dans la salle communautaire à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 24 août 2020 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

ÉTAIT ABSENTE :

M ^{me} Linda Morin	siège #3
-----------------------------	----------

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTETÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENNES ET CITOYENS DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE SAINTE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

130-08-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

131-08-20

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ENROBÉS BITUMINEUX DANS LE RANG SAINT-GOERGES

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'enrobé bitumineux dans le rang Saint-Georges, référence SCA-20-03;

CONSIDÉRANT QUE l'une des entreprises invitées n'a pas reçu les addendas en rapport avec le projet et n'a pu déposer à temps sa soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS LAUZIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil demandent de recommencer le processus d'appel d'offre sur invitation afin que le tout soit conforme à la loi.

132-08-20

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DE L'EMPRISE DES RUES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux nommés en titre, référence SCA-20-04;

CONSIDÉRANT QUE l'addenda # 3 au projet déplaçait la date d'ouverture des soumissions au 27 août prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC OUELLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil accorderont le contrat, lors d'une prochaine séance de ce conseil et suite à l'ouverture des dites soumissions.

133-08-20

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC GODEFROY-LAVALLÉE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté la firme AUpoint par la résolution # 057-03-19 afin de réaliser l'aménagement du Parc Godefroy-Lavallée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu des subventions afin de réaliser une partie du projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public et que 4 entreprises ont soumissionné sur le projet, soit :

Construction Côté & Fils:	809 424 \$	(taxes comprises)
Lévesque Construction :	868 700 \$	(taxes comprises)
Alain M&M Ltée :	922 234.25 \$	(taxes comprises)
Construction Deric Inc. :	1 062 510.42 \$	(taxes comprises)

CONSIDÉRANT QUE le résultat des soumissions reçues, dépassent largement le budget alloué et disponible pour ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil reportent à une séance ultérieure l'adjudication pour ce projet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

(Temps alloué : 30 minutes)
Début : __ h __ - Fin : __ h __

Aucune personne s'est prévalué de son droit à ce moment :

La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la Municipalité au :
www.ste-christine.qc.ca

134-08-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 h 35 par M. Sébastien Leclerc.



Raymond Francoeur
Maire



July Bédard
Directrice générale, secrétaire-
trésorière